

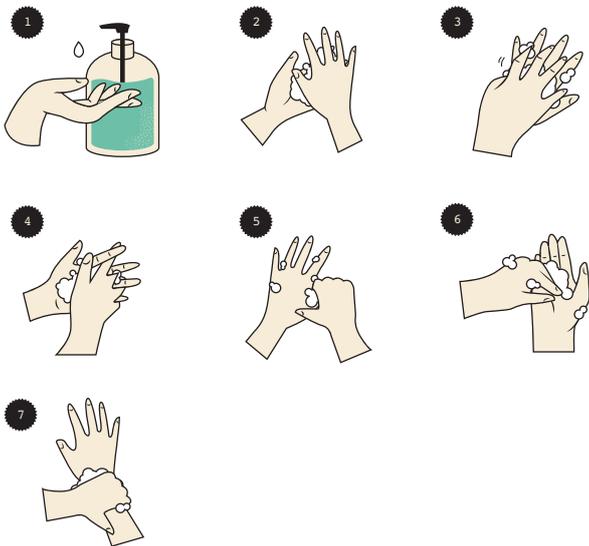


Charte d'engagement des professionnels

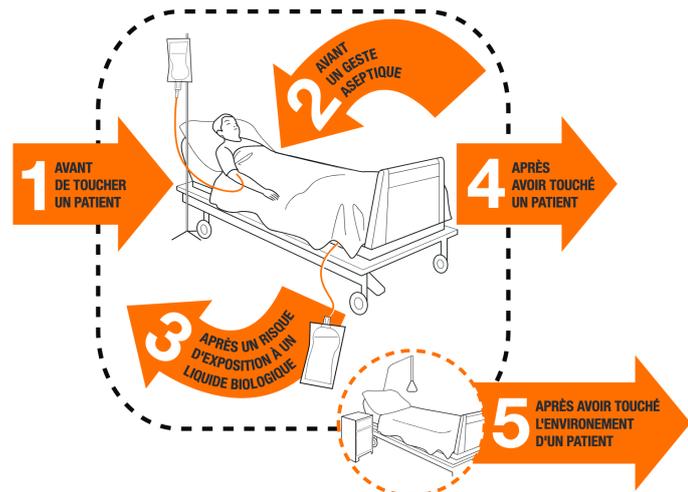
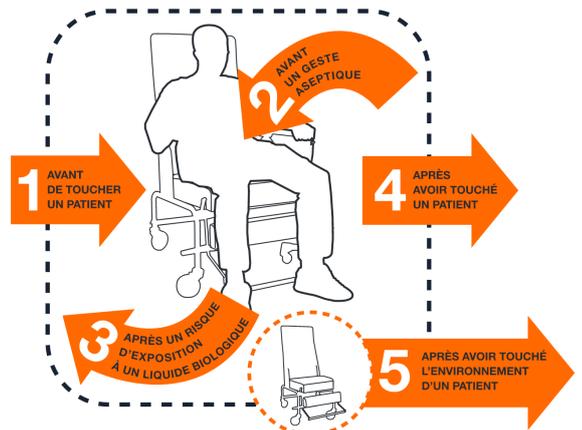
L'hygiène des mains est une mesure essentielle de prévention des infections associées aux soins. C'est pourquoi en tant que professionnel, je m'engage :

- En arrivant sur mon lieu de travail, de mes mains et poignets, les bijoux j'enlèverai
 - De ma tenue, les manches longues je bannirai
 - Les ongles courts et nus je garderai
- La friction, sans lavage préalable, je réaliserai (sauf pour la gale et le Clostridium difficile)
- La dose de produit et le temps de frictions je respecterai
 - Jusqu'au séchage complet j'irai
- À chaque fois que nécessaire, **une friction j'effectuerai**
- **Et toujours les SHA je privilégierai...**

30 SECONDES



Les 5 indications de l'hygiène des mains



Engagement pris le

Nom et signature